



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 26 février 2018

DÉLIBÉRATION N°2018-026

OBJET : Remboursement d'assurance (Pont du Ru de Baulche)

En exercice : 20
Membres
Présents(s) : 18
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 2

Le vingt-six février deux mille dix-huit, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Guy CASSAN, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Roger BUFFAUT, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Sylvie PORTE, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX, Axelle BONNIN à Christiane LEPEIRE

Le ou les membres absent(s) :

Bénédicte NASTORG LARROUTURE, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNEAUD

L'engin d'une entreprise a endommagé le pont du ru de Baulche le 27 septembre dernier. Une déclaration a été faite à l'assurance qui s'est retournée contre l'assurance de l'entreprise. Le remboursement obtenu s'élève à 8.841,32€ ce qui correspond au montant hors taxe du devis de réparation.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir autoriser l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 8.841,32€ correspondant au remboursement versé l'assurance pour le sinistre du 27 septembre dernier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.



Le Maire
Crescent MARAULT